

HABITAT GROUPÉ DU CANAL

8 logements et espaces mutualisés en habitat participatif

RAMONVILLE-SAINT-AGNE, 31 - 2008-2013

[Maîtrise d'ouvrage]

Société Civile Immobilière d'Attribution - SCIA « Habitat groupé du canal »

[Maîtrise d'oeuvre]

Mme Couthenx Architecte

Terrel / Eco2wattconseil / Gamba acoustique/ APAVE / GFC / EcoEtudes / CoopAction

[Mission]

Base

[Durée des études et du chantier]

12 mois + 12 mois

[Surface SHON]

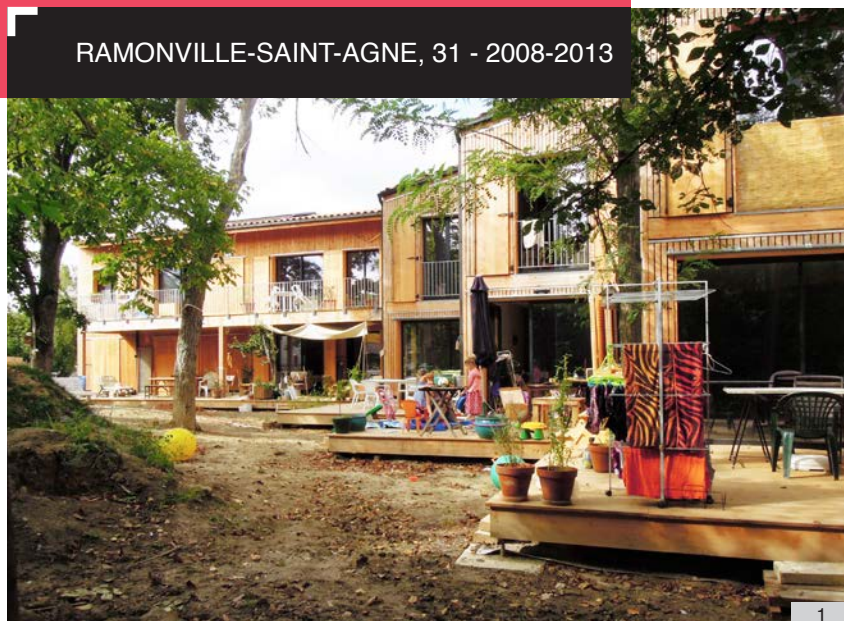
Logements : 920 m² - Annexe : 75,50 m²

[Coût HT hors étude]

995 222 € + auto-construction et auto-finition

[Subventions]

10 000 euros de la Fondation de France



1

[DÉMARCHE]

Ce projet s'adosse au « hameau de Mange-Pommes », son « grand frère de 28 ans ». Après 10 ans d'attente pour certains, les 8 foyers concernés (7 enfants et 13 adultes) ont pris pleinement possession de leur logement en juin 2013.

La composition du groupe a évolué depuis 2008. Ses membres, aux profils diversifiés tant par l'âge que par la profession, ont fait appel à un architecte, à des médiateurs et à un coach pour élaborer collectivement ce projet, ce qui a nécessité beaucoup « d'écoute » et de disponibilité. Cette opération démontre que la densification résidentielle, ici d'une quarantaine de logements/ha, peut générer une meilleure qualité de vie.



2



3



4

[IMPLANTATION - CONCEPTION]

Les plantations existantes sur le terrain de 1921m² ont été préservées au maximum. Une orientation bioclimatique a été recherchée pour le bâtiment en R+1 comportant 4 simplex (70 à 75 m²) et 4 duplex (110 à 115 m²). À ce bâtiment est associée une annexe en RDC, positionnée en mitoyenneté, comportant une salle commune, un atelier et un studio. 8 places de stationnements sont disposées le long de la voie d'entrée.



5



6

[PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS]

Le mode constructif est mixte. La nature du terrain a nécessité la pose de pieux pour les fondations. Les dalles sont en béton, une partie des façades en bois, les murs de refend en maçonnerie (agglos ciment remplis de béton). Les espaces mutualisés sont auto-construits (murs en bois et briques de terre crue) au travers de chantiers collectifs et participatifs. Une VMC simple flux et des menuiseries en aluminium avec volets bois ont été posées.



7



8



9

5. Plans- coupes
8. Test d'enduit

6. Vue intérieure d'un logement

7. Mur en briques de terre crue
9. Cloison bois, canisse et terre

[APPROCHE DÉVELOPPEMENT DURABLE]

Ce bâtiment s'inscrit dans une démarche HQE et a obtenu le label "basse consommation". L'orientation bioclimatique, la compacité et la mitoyenneté ont été recherchées. Des revêtements perméables ont été posés pour les cheminements et la place de la voiture a été minimisée. Les arbres abattus sur le terrain ont été réutilisés comme élément constructif, de décor et de bois de chauffage. Les eaux de pluie des toitures sont récupérées. Les murs de briques de terre crue mis en oeuvre derrière les poêles à granulats et bûches permettent de conserver la chaleur. De plus, de la laine de bois et du Douglas ont été posés et tous les murs de refends sont enduits sur les deux faces, de terre de 4 cm d'épaisseur provenant du terrain. Les cloisons ont été réalisées en bois et canisse, puis enduites de terre. Les simplex disposent d'un chauffe-eau solaire collectif et certains de toilettes sèches.

Outre les préoccupations environnementales, le projet porte aussi des valeurs sociales. Pour favoriser la mixité intergénérationnelle, les logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. La salle commune s'ouvre sur le quartier au travers d'activités associatives et culturelles. La mutualisation de certains espaces (buanderie, studio...) et les chantiers participatifs ont été organisés (arbres, espaces collectifs, terres...), ce qui a permis de faire également des économies.

Ce projet est un des lauréats de l'Appel à Projet "Bâtiments Economiques" 2012 lancé par L'ADEME et la Région Midi-Pyrénées. Un suivi énergétique des logements sera réalisé par l'ADEME. La SCIA fait partie de l'association « Alter Habitat midi toulousain ».